

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 045346

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1257

Société : 55948

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BOURICH Mohamed

Date de naissance :

15-08-1950

Adresse :

lot Haj Fatch Rue 4 N°15 ouaga-DABA

Tél. : 0522 897544

Total des frais engagés : 1388,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Date de consultation : 31 DEC 2020

Nom et prénom du malade : BOURICH Mohamed

Age : 1950

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 19 / 11 / 2021

Signature de l'adhérent(e) : (Signature)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31 DEC 2020	C		1501.00	Dr. BEHATE M.D. Médecin Généraliste Lia. Al Farah Doha Inm. 19 April 2 RDC Bd. Hay Outa 19 April 2 Casablanca - Tel: 0522 63 00 18 Medecin Doha Inm. 19 April 2 Lia. Al Farah Doha Inm. 19 April 2 RDC Bd. Hay Outa 19 April 2 Casablanca - Tel: 0522 63 00 18
1 JAN 2021	C		0	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HAJ FATEH Dr M. PAHRI JOUTEAU	31 Dec 2020	265,00 DH
	01 Janv 2021	372,50 DH

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Hay Farah DE REFE NENCE LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE	01/01/20	RCP + S	600,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

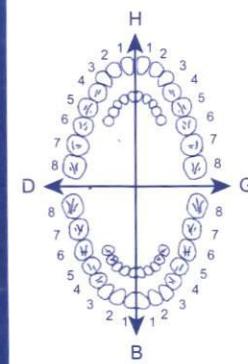
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR MOHAMED BEHATE

Diplôme du Centre Hôpitalo-Universitaire

Ibn Rochd à Casablanca

Ex-Médecin Interne des Hôpitaux d'El Jadida

Ex-Médecin aux Forces Armées Royales

Médecine Générale

الدكتور محمد بحات

خريج المركز الاستشفائي الجامعي

ابن رشد بالبيضاء

طبيب داخلي بمستشفيات الجديدة سابقا

طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا

الطب العام

31 DEC. 2020

Casablanca, le :

الدار البيضاء . في:

Dr. BOURICH Mohamed

222,00

~~Augmentation~~

PPU: 222,00 DH
LOT: 644847
PER: 12/21



15,80

21



Lissasfa - Tel: 05 22 89 79 26

~~Doliprane 100~~

~~Opel 100 - 100 x 3~~

~~Cardiaspirine 100~~

27,70

~~TOM 31 Dec 2020~~

265,50 DH

~~Dr. BOURICH Mohamed
Médecin Généraliste
Lot. Al Farah Immeuble 19 App. 2
RDC Bd. Haj Fateh Hay Oulfa
Casablanca - Tel: 05 22 65 00 18~~

Cardiaspirine 100 mg/30cps

Acide acetylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



جزئية الفرج-الضحي - العمارة 19 الشقة 02 الطابق السادس، شارع الليمون الحاج فاخر امتداد الالفة - ليساسفه
doha, Imm. 19, Appt N°2 RDC, Bd.Laimoun Hadj Fateh Extension Oulfa, Lissasfa 20190 Casablanca

Tél.: 05 22 65 00 18

DOCTEUR MOHAMED BEHATE

Diplômé du Centre Hôpitalo-Universitaire

Ibn Rochd à Casablanca

Ex-Médecin Interne des Hôpitaux d'El Jadida

Ex-Médecin aux Forces Armées Royales

Médecine Générale

الدكتور محمد بحات

خريج المركز الاستشفائي الجامعي

ابن رشد بالبيضاء

طبيب داخلي بمستشفيات الجديدة سابقا

طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا

الطب العام

04 JAN. 2021

الدار البيضاء، في:

LOT	400897	LOT	200897
EXP	03 2023	EXP	03 2023
PPV	70.00	PPV	70.00

PPV	14DH00	PPV	14DH00
PER	06/23	PER	06/23
LOT	J1241	LOT	J1241

NOM & PRENOM :

BURICH D'hamed

70.00x2

140

1. AZITHROMYCINE 500 MG (N° 2) :

1 comprimé le 1^{er} jour midi après repas.

½ comprimé / jour x 6 jours du 2^{ème} jour au 7^{ème} jour

14.00x2 = 28,00

2. DOLIPRANE 1000 MG :

1 comprimé par 8 heures (1 comprimé x 3/j)

04 Jany 2021

3. CARDIOASPIRINE 100 MG :

1 comprimé / jour x 14 jours midi après repas.

4. D-CURE FORTE (N° 1) :

1 ampoule buvable / semaine x 3 semaines

49.60

5. VITAMINE C 1000 N° (2 Boites de 20):

1 comprimé le matin après repas

1 comprimé à midi après repas. x 14 jour

LOT 191742

EXP 07/2022

PPV 52.80DH

6. ZINASKIN : PPV 40DH90

1 comprimé le matin ½ à 1 heure après repas x 14 jours.

7. OMEPRAZOLE 20 MG (Boite de 14) :

1 gélule / j x 14 jours le matin avant repas.

52.80

61.20

40.00

52.80

T= 322.50 DH

04 JAN. 2021

PPV	15DH30	U	15DH30	PPV	15DH30	PPV	15DH30
EXP	11/2023	P	11/2023	EXP	11/2023	EXP	11/2023
LOT	00057 14T	00057 14	LOT	00057 18	LOT	00057 18	

Dr. BEHATE Mohamed
Médecin Généraliste
Lot. Al Farah Addoha Imm. 19 Apt. 2
RDC Bd. Haj Fateh Hay Oulfa
Casablanca - Tel: 0522 65 00 18

جزءة الفرج-الضحى - العمارة 19 الشقة 02 الطابق السفلي، شارع الليمون الحار فاخ امتداد الالفة - ببساسنة 2019 الدار البيضاء

Lot. AL FARAH - Addoha, Imm.19, Appt N°2 RDC, Bd.Laimoun Hadj Fateh Extension Oulfa, Lissasta 20190 Casablanca

Tél.: 05 22 65 00 18

DOCTEUR MOHAMED BEHATE

Diplômé du Centre Hôpitalo-Universitaire

Ibn Rochd à Casablanca

Ex-Médecin Interne des Hôpitaux d'El Jadida

Ex-Médecin aux Forces Armées Royales

Médecine Générale

31 دیسمبر 2020

31 DEC. 2020

Casablanca, le :

الدكتور محمد بحات

خريج المركز الاستشفائي الجامعي

ابن رشد بالبيضاء

طبيب داخلي بمستشفيات الجديدة سابقا

طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا

الطب العام

الدار البيضاء، في:

BILAN COVID-19NOM : BOURICHPRENOM : Mohamed

- COVID-19 PCR
 COVID-19 SEROLOGIE

Dr. BEHATE Mohamed
 Médecin Généraliste
 Lot. Al Farah Doha Imm. 19 App. 2
 RDC Bd. Haj Fateh Hay Oulfa
 Casablanca - Tél: 0522 65 00 18

بقرنة الفرح-الضحي - العمارة 19 الشقة 02 الطابق السفلي، شارع الليمون الحاج فاخ امتداد الالفة - لبساسفه 20190 الدار البيضاء

Lot. AL FARAH - Addoha, Imm.19, Appt N°2 RDC, Bd.Laimoun Hadj Fateh Extension Oulfa, Lissasfa 20190 Casablanca

Tél.: 05 22 65 00 18

Dossier : **C21010020**
de : **BOURICH MOHAMED**
IPP : **21A0000019** Date de naissance : **15/08/1950**
Analyses : COVID-19 - PCR - COVID-19 - Sérologie

Reçu de caisse

Numéro	Intitulé	Date encaissement
C21010020	BOURICH MOHAMED	01/01/2021 08:07

Mode paiement	Numéro de quittance	Montant Dhs
Espèce	100336	600.0
Total payé		600.0

Reçu établi par : LECHEHAB YASSINE

Pour information, les résultats des analyser sont à récupérer après 48h du prélèvement au niveau du chapiteau de 9h00 à 16h00
merci de vous munir de votre pièce d'identité et du présent reçu de caisse

Spécialités

Cytogénétique
Biologie moléculaire
Dépistage néonatal-prénatal

Biologie cellulaire
Biologie médicale
Anatomie pathologique

FACTURE N° : 20 / 21

Dossier réalisé le : 01/01/21 08:04

A l'attention de : Mr BOURICH MOHAMED

Identifiant du patient : 21A0000019

Analyses :

COVID-19 - PCR	B 500	500,00 DHS
COVID-19 - Sérologie	B 100	100,00 DHS

Total dossier : 600,00 DH

Arrêté la présente facture à la somme de :

SIX CENTS DIRHAMS

LABORATOIRE NATIONAL
DE REFERENCE

Spécialités

Cytogénétique
Biologie moléculaire
Dépistage néonatal-prénatal

Biologie cellulaire
Biologie médicale
Anatomie pathologique

Identifiant du patient : 21A0000019

Date de naissance : 15/08/1950

Sexe : M

Date de l'examen : 01/01/2021

Prélevé le : 01/01/2021 à 07:56

Edité le : 01/01/2021 à 17:50

Mr BOURICH MOHAMED

Dossier N° : C21010020



DÉPISTAGE ET SUIVI DU COVID-19

BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

(Recherche qualitative de l'ARN du SARS-CoV-2, PCR en temps réel)

Nature du prélèvement : Ecouvillon nasopharyngé

CONCLUSION : ARN viral du SARS-CoV-2 positif.

SÉROLOGIE

(Chimiluminescence)

Anticorps totaux : NEGATIF

Titre : 0.111 COI

CONCLUSION : Absence d'anticorps anti-SARS CoV2.

En raison du délai d'apparition des anticorps à la suite d'un contact avec le virus, un test négatif n'exclut pas une contamination.
Seule la recherche du virus par RT-PCR permet de confirmer la présence du virus chez un individu.

*LABORATOIRE NATIONAL
DE REFERENCE*

Le 01/01/2021 à 17:50

Signature

Pr. EL BAKKOURI Jalila

Hôpital Cheikh Khalifa Ben Zaid
Prof. Jalila EL BAKKOURI
[Handwritten signature]

Laboratoire National de Référence

Boulevard mohamed Taieb Naciri, BP 82403 Casa Oum Rabii, Hay Hassani, Casablanca. Téléphone: +212 529 050233, Courriel: lnr@fckm.ma

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre secrétariat médical.